UETP Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics



Atelier participatif « Centre-gare »

Compte-rendu - 26 novembre 2019

Présents:

Ernest Borruat, conseiller communal UETP Hubert Jaquier, chef service UETP Céline Wermeille, urbaniste adjointe UETP Alain Beuret, Espace Suisse Gaël Cochand, Espace Suisse Elise Riedo, Urbaplan Participants (35 personnes) Excusé: Xavier Oreiller, Espace Suisse

1. Accueil par la Municipalité

Ernest Borruat, conseiller communal UETP, ouvre la séance au nom des autorités communales de Delémont et remercie les personnes présentes pour leur participation.

2. Partie 1 – Stratégies de redynamisation par Espace Suisse

Cf. Présentation Powerpoint

A. Beuret présente différentes thèses pour l'avenir du quartier de la Gare sur lesquelles les groupes travailleront en atelier. Puis, G. Cochand présente le déroulement des ateliers. L'objectif est de développer les thèses ou d'approfondir certains aspects liés à la thèse.

Synthèse de la restitution par groupe :

Le nouveau Pré-Guillaume

Lieu très central dans la ville. Plusieurs idées ont été discutées dans le groupe :

- Créer des nouveaux logements d'un type spécifique appartements protégés ou coopérative de logements avec locaux communs.
- Serait éventuellement bien placé pour des halles de sport mais le sol est pollué et tout déconstruire engendrerait des frais très importants (nécessaire pour respecter les normes de halles de sport).
- Objectif de toucher au minimum le bâtiment où se trouve actuellement la Coop.
- Installer un marché couvert mais problème de concurrence avec la Vieille Ville et les petits commerces en général.
- Espace appropriable par différents usages (start-ups, maison des associations, etc.) qui pourrait être évolutif selon les projets. Une maison des associations est par exemple demandée depuis plusieurs années par plusieurs associations.
- Utilisation des toitures car grande surface et au soleil : potagers urbains, permaculture, lieu d'échange public et pédagogique.
- Offre culinaire pour que les utilisateurs du parc puissent consommer sur place, avec les associations par exemple (en cas d'établissement d'une maison des associations).
- Signalisation à renforcer pour ce parking qui est pourtant un atout important du site.

Le « central » parc du Pré-Guillaume

Le parc est relativement petit, idéalement il faudrait agrandir la surface, éventuellement en démolissant les garages en box qui sont attenants au bâtiment et en les compensant en sous-sol

dans le parking existant. Pour son réaménagement, il est nécessaire de créer une ouverture en évitant de le fermer comme aujourd'hui avec les rebords et bancs en bêton.

Le parc est à lier avec le rez-de-chaussée du bâtiment Est du Pré-Guillaume en installant la terrasse d'un café ou d'un tea-room par exemple.

L'espace vert pourrait également être agrandi en hauteur (style projet réalisé à Zurich) avec utilisation de la toiture du Pré-Guillaume.

Pour le bâtiment, il serait intéressant d'y implanter des activités de loisirs ou de sport.

Quant au passage entre les bâtiments, il est complétement éteint la nuit et donne l'impression d'une zone morte voire insécuritaire. Un travail sur l'éclairage est nécessaire.

Une réflexion sera à faire sur le mobilier pour déterminer s'il doit être fixe ou modulable afin d'y organiser des événements par exemple.

Le parc doit être un lieu où il est possible d'aller manger sur le pouce à midi par exemple.

Les jeux pour les enfants sont à conserver.

Manifestations et activités culturelles

Le groupe a constaté qu'il y a beaucoup d'animations en ville, mais peu dans le quartier de la gare. Ce qui est culturel est souvent en Vieille Ville (ou ailleurs comme la rencontre d'Harley, Artisa'malt, etc.).

L'organisation des rues est peu encline pour les manifestations avec ces grands espaces routiers et ses angles droits notamment. Pourtant, il existe un grand potentiel pour mettre en place des fleurs, planter des arbres, des oriflammes, ou d'autres éléments pour animer les rues tous les jours.

De nombreuses idées de manifestations ont été discutées : fête des saisons avec participation des jardiniers de la Ville, tournoi de pétanque, atelier de préparation des vélos pour le slow up en été, installer un marchand de fleurs, proposer des marrons sur l'avenue de la Gare, utiliser davantage le Lido, utiliser la future grande place de la Poste (Ouest de la gare routière) qui aura du potentiel pour des marchés par exemple, démonstrations par des associations de musique ou de danse, participation et animations par les nombreuses sociétés locales de Delémont, animations diverses le dimanche car le centre-ville est très vide ce jour-là.

L'habitat à valoriser

Les bâtiments de l'avenue de la Gare ont un caractère architectural intéressant à mettre davantage en valeur. Il est important que les projets de rénovation ou d'agrandissement soient de qualité, avec de bons architectes.

Des solutions sont à trouver pour les éléments perturbateurs comme le bâtiment qui abritait Vögele. Il existe actuellement des problèmes de déprédation ou de bruit pour les habitants le soir et la nuit. Des solutions sont à mettre en place pour assurer une bonne cohabitation entre les différents utilisateurs.

La qualité des nouveaux logements est également très importante pour assurer l'attractivité résidentielle du quartier de la gare.

Synthèse de la restitution :

G. Cochand revient sur la qualité des logements qui est un aspect primordial. Un outil intéressant serait soit un règlement plus strict, soit une commission d'architecture à mettre en place.

Les idées pour le Pré-Guillaume sont riches, notamment l'établissement d'une maison des associations et le lien à faire avec le parc et la consommation via une offre culinaire de différents pays ou la valorisation de produits du terroir. Il est important de trouver un lieu pour les associations qui en ont besoin. L'ancien local de Vögele serait également une possibilité.

Il faut également trouver des pistes pour les acteurs qui s'impliquent déjà et pour les activités existantes mais qui pourraient se développer comme les projections au Lido.

L'idée est vraiment de travailler ensemble et de ne pas opposer centre-gare et Vieille Ville. Les échanges de l'atelier montrent que les participants souhaitent aller dans ce sens, ce qui est très positif.

3. Partie 2 – Aménagements éphémères sur l'avenue de la Gare

Cf. Présentation PowerPoint

Les idées seront reprises et retravaillées pour être réalisables, puis mises en place rapidement, si possible dès le printemps 2020 pour en profiter l'été prochain.

Le travail porte sur le périmètre de l'avenue de la Gare, à l'exception des extrémités sur lesquelles il y a et aura des chantiers en 2020.

Il s'agit d'un espace très routier, mais qui possède des trottoirs larges et un gabarit important ce qui est un atout indéniable et une chance pour y aménager des bancs et bacs de plantes.

Eléments discutés :

- Eléments déplaçables qui pourront être installés sur la rue Molière-Maltière dans 2-3 ans, quand l'avenue de la Gare sera réaménagée
- Si on met des bancs, il est important qu'il y ait également de l'ombre (végétation)
- Intéressant de créer des chicanes sur l'avenue avec ces modules pour rédurie la vitesse du trafic
- Mieux de regrouper les modules à quelques places et non de tout éparpiller tout au long de l'avenue
- Utiliser les câbles en hauteur et les décorer
- Travailler avec des écoles ou associations pour les plantations
- Couvrir l'arrêt de bus devant Manor, ou au moins y installer des modules pour les personnes qui attendent (bancs et ombre avec plantations)
- Planter des herbes aromatiques comme en Vieille Ville, pour que les gens puissent se servir
- Utiliser de la couleur, peindre les modules et le sol
- Présence de l'eau à réfléchir peut-être plutôt lors du réaménagement définitif de l'avenue
- Valoriser les vitrines vides

Les travaux de groupe ont été photographiés afin que le bureau Urbaplan, en collaboration avec le Service UETP, s'en inspirent pour établir le projet concret. Les normes devront être respectées et des discussions devront avoir lieu avec les propriétaires des trottoirs.

Le projet sera présenté au COPIL « Centre-ville + » en mars 2020, avant de passer à la réalisation, sous réserve du budget 2020.

4. Conclusion

Cf. Présentation PowerPoint

H. Jaquier remercie les personnes présentes pour les nombreux échanges productifs de la soirée et clôt la séance.

SERVICE UETP
Céline Wermeille, urbaniste adjointe

Delémont, le 26 novembre 2019

h:\07_amenagement_local\centre_gare\atelier_participatif\pv_atelier_2_26112019.docx